# L'audit des institutions de prévoyance: thèmes d'actualité et expériences pratiques

02 décembre 2021 (Montreux, le matin)

#### Public visé

- Réviseurs de caisses de pensions
- Autorité de surveillance
- Gérants IPP

## Contenu

• Thèmes d'actualités et expériences pratiques dans le domaine de l'audit des IPP

#### Conditions-cadres

Des connaissances solides dans la pratique de l'audit des caisses de pensions

### Vos avantages

Vous connaîtrez

 Les derniers développements en matière de prévoyance professionnelle

• Exécuter un audit d'une IPP dans le respect des normes d'audit suisses et conformément aux dispositions légales en vigueur

#### Responsable du séminaire

Philippe Lienhard, Expert-comptable diplômé, Directeur, Pricewaterhouse-Coopers, Lausanne

#### Conférenciers

Sébastien Brocard, Expert agréé LPP, CIIA, Actuaire ASA Groupe Mutuel Services,

Guy Chervet, Expert-comptable dipl., Associé, BfB Fidam révision, Renens

Michel Faggion, Expert-comptable dipl., Associé, KPMG, Lausanne

Philippe Lienhard, (voir ci-dessus)

Blaise Wägli, Expert-comptable dipl., Associate Partner, EY, Lausanne







02 12 2021 le matin

Hôtel Fairmont Le Montreux Palace Avenue Claude Nobs 2 1820 Montreux

#### Prix du séminaire

CHF 410.- non-membre CHF 360. - collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

- toute la documentation (version papier et numérique)
- · café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle

#### Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 4 heures par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.







## Programme

	Thèmes	Conférenciers
08.30-09.00	Café d'accueil	
09.00-09.05	Introduction	Blaise Wägli
09.05-09.30	Liquidation partielle – tâches d'audit spécifiques	Blaise Wägli
09.30–10.00	Audit des institutions de prévoyance – expériences pratiques	Guy Chervet
10.00-10.30	Pause-café	
10.30-11.00	Nouvelles tables LPP 2020 – quels impacts sur les engagements	Sébastien Brocard
11.00–11.30	Impact sur l'audit de la nouvelle directive de la CHS PP «Exigences de transparence et de contrôle interne pour les institutions de prévoyance en concurrence»	Michel Faggion
11.30-12.00	Sujets d'actualité	Philippe Lienhard
12.00	Questions aux intervenants	Tous

#### Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch, en particulier:

#### Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

#### Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'appular la séminaire.

#### Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera

considéré). Autrement, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'annulation: sans frais Annulation après le délai d'annulation, jusqu'à une semaine avant le début du séminaire: CHF 200.-Annulation à partir d'une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

## CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch.